subi ces deux individus a amené l'arrestation d'un chiffonnier nommé Mathieu, considéré comme recéleur. Le Parquet est saisi de cette affaire.

Un noyé au pont Morel. — Jeudi, vers une heure de l'après-midi, des ouvriers qui retournaient à l'atelier aperçurent un corps d'homme flottant entre deux eaux, à proximité du pont Morel. Ils s'empressèrent de prévenir les agents du poste de police voisin; ceux-ci à l'aide des engins de sauvetage, réussirent à attirer la sinistre épave vers le bord, et la déposèrent ensuite sur la berge.

Un grand rassemblement s'était aussitôt formé, à cette heure où la circulation est si intense; mais personne dans la foule ne connaissait le noyé. On fouilla les poches de ses vêtements, et l'on n'y découvrit qu'un porte-monnaie avec six francs quarante-cinq centimes, mais aucun papier pouvant servir à la reconstitution de son identité.

Après les formalités d'usage, il fut transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu, où, vers cinq heures, sa nièce, et les gens de la maison où il habitait, au numéro 13 de la rue du Fontenoy, vinrent le reconnaître. C'est un célibataire de nationalité belge, tisserand de profession, âgé de soixante-sept ans et onze mois, et nommé J.-B. Hespeels. Il avait quitté le travail, samedi dernier, à la fabrique de velours de la rue Darbo, et on l'avait vu, pour la dernière fois, samedi soir, vers huit heures, à l'estaminet de la « Chaudière d'Or, » rue de Tourcoing.

Le corps ne portant aucune trace extérieure de violence, M. le docteur Largillière, médecin-légiste, dans son rapport, a conclu à une mort accidentelle ou volontaire.

On a tort de compter quand il s'agit de donner à ceux qui nous entourent une nourriture saine. Que l'on se prive des primeurs et des mets coûteux quand on a un budget restreint, mais qu'on ne trompe jamais l'estomac en remplaçant les aliments sains par des produits malsains. Mieux vaut donner du pain sec à ses enfants que de leur faire manger de la margarine. Le vrai beurre n'est pas si cher que tout le monde ne puisse en manger.

L'ouvrier qui n'a souvent qu'une tartine pour se rassasier, a plus besoin encore de bon beurre que le riche. La laiterie d'Oosteamp ne livre à la consommation que du beurre garanti pur et défiant l'analyse des chimistes. Le beurre arrive frais tous les jours rue du Bois, 13, et dans les dépôts-succursales dont la liste figure aux communications.

La laiterie garantit ses beurres de conserves et les vend à très bas prix; elle fait des conditions spéciales aux hôteliers et aux pâtissiers. 76573

L'agression nocturne de la rue Pellart. — L'auteur de la lâche agression, commise dans la nuit de dimanche à lundi, rue Pellart, contre un tisserand de la rue du Fort, nommé Arthur Desremeaux, est un manœuvre de maçons, âgé de vingt-six ans, du nom d'Alphonse Deldalle, demeurant rue Newton, cour Denduyts. Arrêté, mercredi soir, vers huit heures, sur un chantier où il travaille, tout à l'extrémité de la rue Pellart, il a été écroué au dépôt central de sûreté, pour être déféré au parquet de Lille.

Un accident dans une filature, rue d'Alger. — Les ateliers de la filature de coton de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, ont été, jeudi soir, vers six heures, le théâtre d'un pénible accident. Un petit hacleur de treize ans, Henri Clermont, dont les parents habitent rue du Pile, cour Duhamel, a eu l'avant-bras droit pris entre deux poulies de son métier. Lorsqu'on le dégagea de sa triste situation, il portait des contusions multiples, qui nécessitèrent un premier pansement de M. le docteur Bernard, mandé en toute hâte. Il fut ensuite admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Une disparition. — Une honnête famille d'ouvriers de la rue Solférino est, depuis mardi dernier, dans une mortelle inquiétude, par suite de la disparition du fils de la maison, Louis Bayart, célibataire de vingt-six ans, receveur à l'« Epargne du Travail ». La lettre adressée par lui à une jeune personne de ses connaissances, habitant la Grande-Rue, donne les plus vives inquiétudes sur son sort. Elle porte le timbre de la Croix, et exprime en même temps au bureau de poste de Croix, et la volonté de l'écrivain du dernier adieu à la jeune fille, la volonté de l'écrivain d'en finir avec la vie : elle spécifie même que son corps pourra être retrouvé dans le canal de Croix.

Les recherches minutieuses ont été faites à cet endroit, sur la demande des parents; elles n'ont jusqu'à présent abouti à aucun résultat.

On se perd en conjectures sur le véritable motif qui a pu pousser Louis Bayart à une aussi funeste détermination. Il était d'une conduite irréprochable, ne comptait que des amis, et avait toute l'estime de ses patrons.

Menus faits. — Un tisserand de la rue de Champs, Désiré Lecoutre, âgé de quarante-trois ans, avait, dans la soirée de mercredi, pour un motif des plus futiles, frappé une servante de vingt-trois ans, Virginie Impresse, sur le seuil même de la demeure de ses maîtres. Un rapport de police a été rédigé à sa charge.

— Le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique a saisi en fourrière, dans la journée de mercredi, sept de ces animaux, et des procès-verbaux ont été dressés contre quelques propriétaires.

— Dans l'après-midi de mercredi, un chien de forte taille, appartenant à M. Louis Deleroix, marchand d'étoffes, rue Wiot, et présentant tous les symptômes de la rage, a été abattu par la police.

— Un journalier de vingt-six ans, Victor Vandenhende, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, s'est fait surprendre, mercredi soir, vers huit heures, dans une chambre d'une maison de la rue Magenta, par l'agent de sûreté Gautier. Il a été emmené et écroué au dépôt du troisième arrondissement.

Croix. — *M. Desbarbieux, socialiste, conseiller d'arrondissement, expulsé du commissariat de police.* — M. Desbarbieux, socialiste, conseiller d'arrondissement, s'étant présenté, mercredi soir, dans le cabinet de M. Séguin, commissaire de police à Croix, et l'ayant injurié, le magistrat, saisissant le conseiller d'arrondissement par le bras, l'a poussé vers la porte et jeté dehors.

Hem. — *Un monument commémoratif.* — La municipalité a décidé d'ériger un monument à la mémoire des anciens soldats de la commune, morts sur le champ de bataille, ou des suites de blessures contractées en campagne, de 1848 à 1871. L'inauguration de ce monument, qui sera placé en face du grand portail de l'église, aura très probablement lieu le 14 juillet prochain.

Leers. — *A propos d'un combat de coqs.* — *Un charcutier voué de coups.*—Dans la soirée d'hier, M. Desnetts, charcutier à Leers, sorti pour les besoins de son commerce, fut interpelé, à un sujet d'un combat de coqs, dans lequel ils avaient, dit-il, été trompés, par un nommé Henri Hespel, qui, au sujet d'un combat de coqs, dans lequel ils avaient, dit-il, été trompés, par un chantier où il travaille, tout à l'extrémité de la rue Pellart, il a été écroué au dépôt central de sûreté, pour être déféré au parquet de Lille.

Un accident dans une filature, rue d'Alger. — Les ateliers de la filature de coton de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, ont été, jeudi soir, vers six heures, le théâtre d'un pénible accident. Un petit hacleur de treize ans, Henri Clermont, dont les parents habitent rue du Pile, cour Duhamel, a eu l'avant-bras droit pris entre deux poulies de son métier. Lorsqu'on le dégagea de sa triste situation, il portait des contusions multiples, qui nécessitèrent un premier pansement de M. le docteur Bernard, mandé en toute hâte. Il fut ensuite admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Une disparition. — Une honnête famille d'ouvriers de la rue Solférino est, depuis mardi dernier, dans une mortelle inquiétude, par suite de la disparition du fils de la maison, Louis Bayart, célibataire de vingt-six ans, receveur à l'« Epargne du Travail ». La lettre adressée par lui à une jeune personne de ses connaissances, habitant la Grande-Rue, donne les plus vives inquiétudes sur son sort. Elle porte le timbre de la Croix, et exprime en même temps au bureau de poste de Croix, et